
Rapport de la commission du génie civil et des équipements du 19 mars 2024

Rapporteur : Claude ANGELOZ

DA 335 – 24.03 CRÉDIT BRUT DE CHF 166'000.00 TTC DESTINÉ AU REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS DE FOOTBALL DU STADE D'AÏRE

Dans sa présentation, M. NUHIU, contremaître au Service des sports, précise que les divers terrains de football sont régulièrement utilisés en journée, le soir et les week-ends par différents clubs et cycle d'orientation voisin.

Le terrain A est réservé aux équipes premières masculine et féminine, aux premières catégories juniors du FC Aïre-Le Lignon (FC ALL), ainsi qu'aux équipes élites du Servette FC. Le terrain B est utilisé par les juniors et les vétérans du FC ALL, tandis que le terrain C est attribué aux équipes de l'école de foot.

Actuellement, l'éclairage des terrains de football du stade d'Aïre, composé de lampes au sodium, est vétuste obsolète et énergivore. L'éclairage des terrains B et C date des années 2000, et celui du terrain A a été rénové en 2013.

Le stock d'ampoules du Service des sports (SSP) était épuisé en 2023, et les lampes au sodium n'étant plus disponibles chez les fournisseurs (interdites à la vente aujourd'hui), il a été impossible de remplacer celles des deux luminaires éteints du terrain B, rendant cet équipement non conforme pour les matchs officiels.

Les consultations de plusieurs entreprises spécialisées dans l'éclairage des équipements sportifs ont abouti à un constat unanime : le système est obsolète et nécessite un renouvellement. Un budget estimatif des travaux a été établi. Celui-ci a été validé fin 2023 par le Conseil administratif dans le but d'obtenir un crédit d'investissement en 2024 pour remplacer l'intégralité de l'éclairage au stade d'Aïre.

M. DESTANNES, Technicien en génie civil au service de l'environnement urbain, relève les nombreux avantages qu'offre le passage à un éclairage LED :

- Une réduction significative de la facture énergétique de 50%. En tablant sur un fonctionnement moyen de 6 heures par jour sur 40 semaines par an, l'économie attendue est d'environ CHF 13'000.00 par année (sur la base d'un calcul fondé sur un coût du kWh à 23 cts).
- Une durée de vie des projecteurs LED supérieure à 40'000 heures par rapport au système actuel.
- L'entretien sera réduit, épargnant du temps d'intervention pour les équipes du SSP. En admettant qu'il faudrait remplacer 4 ampoules du système d'éclairage actuel (CHF 280.00 l'unité) pour atteindre la durée de vie d'un éclairage LED, l'économie potentielle est de l'ordre de CHF 29'000.00 sur une durée de 8 années.

Par ailleurs, passer à un système LED permet d'obtenir des soutiens financiers. Pour ce projet, la Commune a la possibilité de profiter du programme d'économie LEDforFOOT de l'Association suisse de football. Ce programme finance CHF 350.00 par projecteur remplacé par des LED, offrant ainsi une opportunité de financement de CHF 9'100.00 pour l'ensemble de notre projet.

Il est également possible de profiter de la subvention unique « Prime éco21 » des SIG, qui octroie 12 centimes par kWh économisé. Ainsi, dans notre cas, nous pouvons économiser CHF 3'744.00.

Enfin, il est important et utile de préciser que le projet vise exclusivement le remplacement des projecteurs, tout en conservant les mâts existants et les câbles. En cas de modification ultérieure de la configuration de l'installation sportive, il restera possible de récupérer les projecteurs et de les installer sur de nouveaux mâts.

Lors de l'élaboration du budget, un montant CHF 18'000.00 HT avait été estimé pour les frais du bureau d'ingénieur, soit environ 15% du montant des travaux. Après le retour de la première offre, le montant avoisinait CHF 32'000.00 HT, d'où l'écart entre le montant initialement prévu et celui proposé dans la présente DA. Plusieurs demandes ont été faites à des bureaux d'ingénieurs par le Service des sports, qui est toujours dans l'attente des offres comparatives.

Le budget estimatif tient compte de l'écart entre le montant initialement prévu (CHF 18'000.00) et celui de CHF 32'000.00 présenté en commission. Une entreprise sera mandatée afin d'analyser la structure de tous les mâts. Ensuite, toutes les lampes et le système électronique seront changés, le tout pour un budget arrondi à CHF 166'000.00 (d'où l'écart de CHF 16'000.00 par rapport au PPI).

Concernant les coûts connexes, les charges financières sont négatives grâce aux économies qui seraient faites en changeant le système (CHF 16'000.00 par an environ), soit un investissement remboursé en 10 ans.

Une commissaire (LE CENTRE-VL) remercie l'administration pour ce projet. Elle souhaiterait savoir quel est le tarif de l'ingénieur, car CHF 32'000.00 lui semble un montant élevé. Mme DESTANNES répond qu'en général, il faut compter 15% pour les frais d'ingénieur. Dans le cas présent, le tarif de tous les bureaux d'ingénieurs contactés est bien au-dessus. Peut-être que la Commune peut se passer du bureau d'ingénieurs et juste déposer l'autorisation. Selon la règle, il faut demander un budget à d'autres entreprises. C'est très compliqué de le faire sans passer par un bureau d'ingénieur. Si le bureau d'ingénieur qui effectue l'étude n'est pas sûr d'avoir l'affaire ensuite, il peut demander des indemnités d'étude ; c'est une autre option.

Un commissaire (VERT.E.S) demande si les travaux concernent les trois terrains de football. Ce qui est le cas.

Une commissaire (LE CENTRE-VL) demande s'il n'y a pas un ingénieur-architecte au sein de la Commune qui pourrait déposer cette DA. M. DESTANNES répond que déposer une DA n'est pas compliqué. En général, le bureau d'ingénieur fait une étude au niveau de la lumière.

La même commissaire poursuit en demandant si les SIG ne peuvent pas faire quelque chose. M. DESTANNES s'est renseigné auprès des SIG, par rapport à l'entreprise qui est venue sur place et a effectué un devis détaillé. Les SIG ont répondu qu'ils pourraient faire une étude plus approfondie, et que leur enveloppe globale était de CHF 180'000.00.

M. BUSCHBECK, Maire, demande à la commissaire (LE CENTRE-VL) si elle fait référence aux actions PME, car dans ce cadre la Commune avait payé pour pouvoir bénéficier de l'aide des SIG, mais l'administration va regarder si quelque chose peut être fait en ce sens.

Le Président (UDC) revient sur le détail du budget des terrains A et B et aimerait savoir comment se justifie la différence de CHF 1'000.00. De plus, il indique que les LED sont sensibles aux pics de voltage : la Commune possède-t-elle un appareil pour mesurer ces pics ? Il souhaiterait également connaître la durée de vie des LED ainsi que leur prix unitaire. Enfin, il aimerait savoir si les LED permettent une variabilité au niveau de l'intensité lumineuse et si leur intensité n'est pas trop forte pour les enfants qui vont jouer sur les terrains.

Concernant les pics de voltage, M. NUHIU indique que les mâts sont spécialement conçus pour les terrains de sport. Il n'y a aucun problème à ce niveau. La durée de vie d'une ampoule LED est de 50'000 heures, et de 10'000 heures pour des ampoules au sodium. Concernant la variabilité de l'intensité lumineuse, ceci est possible, mais il faut installer un système en amont qui, pour l'instant, n'est pas existant. Enfin, des études d'éclairage ont été effectuées afin qu'il n'y ait pas de problème pour les enfants et les adultes.

Le Président (UDC) souhaiterait connaître le prix unitaire d'une ampoule LED et savoir s'il y a du mercure qui la compose. M. NUHIU indique que toutes les précautions ont été prises. Actuellement, les ampoules au sodium sont plus dangereuses. Les ampoules LED sont plus chères, mais elles ont une durée de vie 5 fois supérieure. Leur coût unitaire est entre CHF 1'000.00 et CHF 1'200.00.

Concernant la différence de CHF 1'000.00 pour les terrains A et B, M. DESTANNES ajoute qu'il a repris les chiffres transmis par l'entreprise. M. NUHIU ajoute que le terrain A accueille des matchs d'élite et demande un éclairage plus puissant.

Le Président (UDC) passe au vote de la DA 335 – 24.03, Crédit brut de CHF 166'000.00 TTC destiné au remplacement de l'éclairage des terrains de football du stade d'Aire, qui est acceptée par 9 OUI (3 SOC, 2 LES VERT.E.S, 1 LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 1 MCG, 1 ALTERNATIVE, 1 PLR), et 1 abstention (1 UDC).